

# 4 nouveaux venus parmi *Les Plus Beaux Villages de France !*

Vendredi 24 et samedi 25 juin 2022, la Commission Qualité des « Plus Beaux Villages de France », réunie à Seillans (Var), était amenée à se prononcer sur les candidatures de cinq villages. Au terme de ses débats, **Beaulieu-sur-Dordogne** (Corrèze), **Bergheim** (Haut-Rhin), **Martel** (Lot) et **Rocamadour** (Lot) ont remporté les votes de l'instance en charge des décisions de classement au sein du réseau national. Celui-ci compte donc désormais 168 villages répartis dans 14 régions et 70 départements.





**Rocamadour** classé parmi *Les Plus Beaux Villages de France* : presque une évidence qui vient pourtant seulement de se concrétiser ! Etape majeure sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et inscrite à ce titre au Patrimoine Mondial par l'UNESCO, l'emblématique cité sacrée du Lot n'est toutefois pas venue chercher, dans cette candidature, davantage de notoriété. Engagé dans un programme d'actions à 15 ans dans le cadre de son statut de « Grand Site de France », l'ambition de Rocamadour est notamment d'investir à long terme sur la préservation et la valorisation du patrimoine et la gestion des flux touristiques. Pour Dominique LENFANT, Maire de Rocamadour, cette labellisation s'inscrit pleinement dans cette dynamique : « *Nous allons pouvoir bénéficier de l'expérience de ce réseau qui axe sa stratégie sur le patrimoine et la qualité* ».



Entre Collonges-la-Rouge et Rocamadour, **Martel** (Lot) constitue désormais une nouvelle étape pour les passionnés de « Plus Beaux Villages de France » en balade dans le Quercy et la Vallée de la Dordogne ! Située à la convergence de routes autrefois empruntées pour le transit du sel d'Atlantique et des Vins d'Aquitaine, cette ancienne cité marchande a conservé de ce passé médiéval non seulement un riche patrimoine mais aussi un réel dynamisme économique. Un dynamisme que la municipalité souhaite pérenniser à travers son engagement dans le programme « Petites Villes de demain ». Cette stratégie globale de développement entend articuler réhabilitation et valorisation du bâti, revitalisation du centre bourg par l'accueil de nouveaux commerces et gestion des flux routiers et touristiques. Sa mise en œuvre a convaincu la Commission Qualité d'accorder à Martel le titre de l'un des « Plus Beaux Villages de France » qui lui avait échappé lors de sa précédente tentative.



Voilà une labellisation qui aurait sans doute ravi Charles CEYRAC, ancien maire de Collonges-la-Rouge et fondateur des *Plus Beaux Villages de France* ! C'est en effet dans son département de la Corrèze que le réseau national - qui célèbre d'ailleurs son 40<sup>ème</sup> anniversaire cette année -, vient de faire une « nouvelle recrue ». Situé à la pointe Est d'un triangle formé avec Brive-la-Gaillarde et Rocamadour, le village de **Beaulieu-sur-Dordogne** a vu sa troisième tentative de candidature couronnée de succès. Les membres de la Commission Qualité ont ainsi salué la volonté de la commune, également engagée dans le programme « Petits villes de demain », de prendre en considération l'ensemble de son patrimoine et de son cadre de vie, au-delà de son cœur historique et de sa situation privilégiée au bord de la Dordogne.

A une quinzaine de kilomètres au nord de Colmar, au cœur des vignobles alsaciens, le village de **Bergheim** (Haut-Rhin) vient quant à lui de rejoindre ses proches voisins d'Eguisheim, Hunawihr et Riquewihr dans le réseau des *Plus Beaux Villages de France*. Outre la qualité de préservation de son enceinte médiévale et de son patrimoine bâti, les membres de la Commission ont été sensibles à l'attention portée à la valorisation de l'écrin naturel dans lequel s'épanouit le village. Ils ont également noté les efforts consentis par la commune sur le traitement des espaces publics et la réhabilitation du bâti et ainsi accédé favorablement à cette deuxième demande de classement.



## Un classement confirmé pour 9 villages labellisés

Au cours de sa première session de travail annuelle à Seillans (Var), la Commission Qualité a renouvelé le classement de neuf villages : **Bonneval-sur-Arc** (Savoie), **Cardaillac** (Lot), **Eguisheim** (Haut-Rhin), **Hunawihr** (Haut-Rhin), **Hunspach** (Bas-Rhin), **Mittelbergheim** (Bas-Rhin), **Riquewihr** (Haut-Rhin), **Saint-Quirin** (Moselle) et **Saint-Véran** (Hautes-Alpes).

## Un label exigeant

Avant d'obtenir le « sacre », tout village candidat doit passer trois épreuves incontournables. Dans un premier temps, chaque village sollicitant le classement doit ainsi répondre à **trois critères éliminatoires** : avoir une population agglomérée inférieure ou égale à 2 000 habitants, posséder deux sites ou monuments protégés (Monument Historique...) et attester de sa volonté d'adhésion par délibération municipale. Si ces trois conditions sont remplies, le dossier est instruit et le village fait alors l'objet d'une **expertise sur site** permettant, à l'aide d'une **grille de vingt-sept critères**, d'évaluer sa qualité patrimoniale, architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que ses efforts de mise en valeur. Enfin, le compte-rendu d'expertise est présenté devant la **Commission Qualité** de l'association qui a seule pouvoir de prononcer, aux deux-tiers des membres votants, la décision de classement. C'est la signature de la « charte de Qualité », contrat d'engagement entre le réseau national et le village classé, qui officialisera prochainement le classement de Rocamadour, Martel, Beaulieu-sur-Dordogne et Bergheim. Comme tous les autres villages classés, ils feront l'objet d'une ré-expertise dans un délai de 6 à 9 ans.

Par ailleurs, il n'est pas rare que la Commission Qualité assortisse ses décisions de classement (ou de renouvellement de classement) de « **réserves** » ou observations. Il s'agit en effet d'inciter les communes à poursuivre leurs efforts sur certains aspects (ex : le traitement esthétique des abords, l'amélioration de la qualité du bâti..) et à les guider dans ce sens.

---

### Contacts presse :

Les Plus Beaux Villages de France : Anne GOUVERNEL, Chargée de Communication

Tél : 04 73 29 39 97 ou 06 15 31 63 36 / [anne.gouvernel@les-plus-beaux-villages-de-france.org](mailto:anne.gouvernel@les-plus-beaux-villages-de-france.org)

Commune de Rocamadour : Dominique LENFANT, Maire

Tél : 06 23 81 41 79 / [mairierocamadour@orange.fr](mailto:mairierocamadour@orange.fr)

Commune de Martel : Sandra KWIATKOWSKI, collaboratrice de Raphaël DAUBET, Maire

Tél : 06 16 48 36 07 / [president@cauvaldor.fr](mailto:president@cauvaldor.fr)

Commune de Beaulieu-sur-Dordogne : Dominique CAYRE, Maire

Tél : 06 63 01 45 24 / [dominiquécayre19120@gmail.com](mailto:dominiquécayre19120@gmail.com)

Commune de Bergheim : Elisabeth SCHNEIDER, Maire

Tél : 06 20 58 51 05 / [mairie.bergheim@orange.fr](mailto:mairie.bergheim@orange.fr)